

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE  
DU 20 MAI 2008**

**Compte-rendu**

- 15 actionnaires étaient présents, représentés ou ont voté par correspondance à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui s'est réunie le 20 mai 2008 dans les Salons Etoile Wagram à Paris (75008), détenant 3 521 471 actions (soit 93,83% des actions ayant le droit de vote) et représentant 6 733 089 droits de vote.
- Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

Les comptes de l'exercice 2007 ont été approuvés.

La société MATIGNON SABLONS a été nommée administrateur.

Le mandat d'administrateur de Monsieur André CRESTEY a été renouvelé ainsi que celui des sociétés RALLYE et OMNIUM DE COMMERCE ET DE PARTICIPATIONS.

L'assemblée générale a renouvelé l'autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet d'acquérir des actions de la société.

L'assemblée générale a en outre :

- autorisé le conseil d'administration à réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propre ;
- délégué au conseil d'administration la compétence d'augmenter le capital social par incorporation au capital de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise ;
- autorisé le conseil d'administration à consentir des options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que des actions gratuites au profit des salariés et des mandataires sociaux de la société et des société qui lui sont liées.

**Résultat des votes**

- **Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire**

*Première résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

*Deuxième résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Troisième résolution : Affectation du résultat de la société***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Quatrième résolution : Approbation des conventions réglementées***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Cinquième résolution : Approbation de l'engagement pris au bénéfice du directeur général dans le cadre de l'article L 225-42.1 du code de commerce***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Sixième résolution : Ratification de la nomination d'un administrateur (Madame Catherine SOUBIE)***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Septième résolution : Ratification de la nomination d'un administrateur (Monsieur Pierre LETZELTER)***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Huitième résolution : Nomination d'un administrateur (Société Matignon Sablons)***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Neuvième résolution : Renouvellement du mandat d'un administrateur (Monsieur André CRESTEY)***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Dixième résolution : Renouvellement du mandat d'un administrateur (Société Omnium de Commerce et de Participations)***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Onzième résolution : Renouvellement du mandat d'un administrateur (Société Rallye)***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Douzième résolution : Autorisation d'achat par la société de ses propres actions***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Treizième résolution : Pouvoirs***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

**De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire**

***Première résolution : Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propre***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

***Deuxième résolution : Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la société par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise.***

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

**Troisième résolution :** *Autorisation au conseil d'administration de consentir des options de souscription d'actions*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

**Quatrième résolution :** *Autorisation au conseil d'administration de consentir des options d'achat d'actions*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

**Cinquième résolution :** *Autorisation de procéder à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la société Groupe Go Sport et des sociétés liés.*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

**Sixième résolution :** Pouvoirs

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.